

# Indicateurs alternatifs de performance

## 1<sup>er</sup> semestre 2022

---

Dans ses rapports annuels, semestriels et ses publications destinées aux investisseurs et analystes financiers, le Bell Food Group utilise des indicateurs alternatifs de performance qui ne sont pas définis selon les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Le conseil d'administration et la direction générale du groupe considèrent en effet que ceux-ci fournissent des informations éloquentes et pertinentes sur la performance opérationnelle et financière du groupe. Ces paramètres pourraient néanmoins ne pas être directement comparables avec des chiffres-clés similaires d'autres entreprises. Dans le présent document, les indicateurs alternatifs de performance utilisés par le Bell Food Group sont expliqués et mis en parallèle avec des indices Swiss GAAP RPC.

**BELL  
FOOD  
GROUP**



LEADING IN FOOD

# Performance

## Évolution des ventes et compte de résultat

Le Bell Food Group présente l'évolution du volume des ventes ainsi que certains postes du compte de résultat en les comparant aux chiffres de l'année précédente :

### → Effets de change

Le Bell Food Group détermine les effets de change en convertissant les chiffres de l'année précédente en CHF aux cours moyens en vigueur actuellement. La différence par rapport aux valeurs en CHF de l'année précédente correspond aux effets de change.

### → Effets anorganiques

Les acquisitions et désinvestissements, concernant des entreprises entières ou partielles, sont regroupés parmi les effets anorganiques. Les influences d'acquisitions se rapportant à la période actuelle sont présentées séparément. Dans le cas de désinvestissements, les chiffres de l'année précédente sont ajustés en conséquence. Cette correction s'effectue au prorata à la date d'acquisition ou de désinvestissement.

### → Évolution organique

L'évolution organique désigne la modification par rapport à l'année précédente après correction des effets de change et anorganiques. L'évolution des taux de change est sans incidence sur les volumes des ventes. De ce fait, l'évolution organique n'est corrigée que des effets anorganiques. Exprimée en pourcentage, l'évolution organique est calculée sur la base des chiffres présentés l'année précédente.

en mio kg				dont:		
	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021	Δ	Effets de change	anorganique	organique
<b>Volumes des ventes</b>	<b>269.7</b>	<b>264.2</b>	<b>5.5</b>	-	-	<b>5.5</b>
en % par rapport au 1 <sup>er</sup> sem. 2021			2.1 %			2.1 %

  

en mio CHF				dont:		
	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021	Δ	Effets de change	anorganique	organique
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 133.3</b>	<b>2 054.1</b>	<b>79.3</b>	<b>-39.4</b>	-	<b>118.7</b>
en % par rapport au 1 <sup>er</sup> sem. 2021			3.9 %			5.8 %
<b>Produits nets des livraisons et des prestations</b>	<b>2 111.2</b>	<b>2 023.2</b>	<b>87.9</b>	<b>-38.1</b>	-	<b>126.0</b>
en % par rapport au 1 <sup>er</sup> sem. 2021			4.3 %			6.2 %

Les effets anorganiques suivants sont pris en compte:

**1<sup>er</sup> sem. 2022:** la société hongroise ZIMBO Perbál Húsipari Termelő Kft. a été vendue avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2022. Pour des raisons d'importance, l'influence anorganique n'est pas indiquée.

**1<sup>er</sup> sem. 2021:** aucune acquisition ou vente d'entreprise n'a été réalisée au cours de 2021.

### Volumes des ventes

Les volumes des ventes sont exprimés en kilos et correspondent aux quantités écoulées.

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond au produit brut des livraisons et des prestations, sans autre chiffre d'affaires et avant déduction de diminutions des produits.

en mio CHF	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 133.3</b>	<b>2 054.1</b>
Autre chiffre d'affaires	31.5	25.9
Diminution des produits	-53.7	-56.8
<b>Produits nets des livraisons et des prestations</b>	<b>2 111.2</b>	<b>2 023.2</b>

### Totaux intermédiaires dans le compte de résultat

Divers sous-totaux du compte de résultat ne sont pas spécifiés dans les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) comme faisant partie du compte de résultat selon la méthode des charges par nature et sont de ce fait définis ci-dessous :

→ **Résultat brut d'exploitation**

Le résultat brut d'exploitation est calculé sur la base des produits nets des livraisons et des prestations, moins les charges de matières premières et de matières consommables, variations des stocks comprises.

→ **EBITDA**

L'EBITDA est le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements.

→ **EBIT**

L'EBIT, qui correspond au résultat d'exploitation avant intérêts et impôts, est l'un des paramètres centraux de la gestion du Bell Food Group.

→ **EBT**

L'EBT exprime le bénéfice de l'entreprise avant impôts.

### Marges

Les marges sont calculées en pourcentage des produits nets des livraisons et des prestations.

	1 <sup>er</sup> sem. 2022		1 <sup>er</sup> sem. 2021	
	en mio CHF	en %	en mio CHF	en %
<b>Produits nets des livraisons et des prestations</b>	<b>2 111.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>2 023.2</b>	<b>100.0%</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>812.2</b>	<b>38.5%</b>	<b>788.8</b>	<b>39.0%</b>
<b>EBITDA</b>	<b>143.7</b>	<b>6.8%</b>	<b>145.7</b>	<b>7.2%</b>
<b>EBIT</b>	<b>63.0</b>	<b>3.0%</b>	<b>64.7</b>	<b>3.2%</b>
<b>EBT</b>	<b>54.1</b>	<b>2.6%</b>	<b>65.6</b>	<b>3.2%</b>
<b>Résultat semestriel</b>	<b>40.2</b>	<b>1.9%</b>	<b>50.0</b>	<b>2.5%</b>

**Chiffres ajustés dans le compte de résultat : EBITDA, EBIT, résultat semestriel**

Afin de permettre une meilleure comparabilité, l'EBITDA, l'EBIT et le résultat semestriel sont ajustés si des effets uniques sont intervenus au cours d'une période.

**Effets uniques**

Des charges ou produits qui font partie du résultat d'exploitation mais n'interviennent que rarement sont considérés comme des effets uniques dans les comptes du Bell Food Group. Afin de permettre une meilleure comparabilité avec d'autres entreprises et périodes, ces effets uniques sont corrigés. Les conséquences fiscales des effets uniques ne sont pas ajustées.

+ Charges/- Produits	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021
	en mio CHF	en mio CHF
Pas d'effets uniques sur l'EBITDA	-	-
<b>Influence EBITDA</b>	-	-
Correction de valeur Immobilisations corporelles	-	+1.0
<b>Influence EBIT</b>	-	<b>+1.0</b>
Pas d'autres effets uniques	-	-
<b>Influence résultat semestriel</b>	-	<b>+1.0</b>

	1 <sup>er</sup> sem. 2022		1 <sup>er</sup> sem. 2021	
	en mio CHF	% du produit net	en mio CHF	% du produit net
<b>EBITDA exprimé</b>	143.7	6.8 %	145.7	7.2 %
<b>EBITDA ajusté</b>	143.7	6.8 %	145.7	7.2 %
<b>EBIT exprimé</b>	63.0	3.0 %	64.7	3.2 %
<b>EBIT ajusté</b>	63.0	3.0 %	65.7	3.2 %
<b>Résultat semestriel exprimé</b>	40.2	1.9 %	50.0	2.5 %
<b>Résultat semestriel ajusté</b>	40.2	1.9 %	51.0	2.5 %

# Structure du capital

## Engagements financiers nets

Les engagements portant intérêts sont appelés dettes financières ou passifs financiers et peuvent être de nature à court ou long terme. Lorsque les liquidités et les titres à court terme sont déduits des engagements financiers, il en résulte les engagements financiers nets (Net Debt).

en mio CHF	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021
+ Engagements financiers à court terme	29.3	185.0
+ Engagements financiers à long terme	957.7	682.7
<b>Engagements financiers</b>	<b>987.0</b>	<b>867.7</b>
- Liquidités	-246.9	-148.4
- Titres	-1.0	-2.1
<b>Engagements financiers nets</b>	<b>739.2</b>	<b>717.2</b>

## Ratio de fonds propres

Le rapport entre le total des fonds propres et le total du bilan indique le ratio de fonds propres. Dans le rapport financier du Bell Food Group, le total des fonds propres est également désigné par le terme d'« autofinancement ». Le ratio de fonds propres est également appelé degré d'autofinancement.

en mio CHF	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021
Fonds propres avant part de tiers au capital	1 382.2	1 385.4
Part de tiers au capital	0.2	0.2
<b>Fonds propres</b>	<b>1 382.4</b>	<b>1 385.6</b>
Total du bilan	2 863.1	2 764.9
<b>Ratio de fonds propres</b>	<b>48.3 %</b>	<b>50.1 %</b>

# Compensation du goodwill

Les Swiss GAAP RPC permettent une option quant à la manière dont le goodwill provenant d'acquisitions peut être traité :

- activation du goodwill et amortissement annuel avec effet sur le compte de résultat
- compensation du goodwill avec les fonds propres

Le Bell Food Group active le goodwill et l'amortit sur une durée maximale de 15 ans dans des cas justifiés. Certaines entreprises compensent le goodwill par des fonds propres. Afin de faciliter la comparaison avec ces entreprises, le Bell Food Group présente les chiffres-clés suivants comme si le goodwill avait été imputé sur les fonds propres. À cette fin, le goodwill restant à la date du bilan respectif est déduit du total des capitaux propres ou du total du bilan.

- EBIT et marge EBIT
- Bénéfice de l'entreprise et marge bénéficiaire
- Fonds propres et ratio de fonds propres

en mio CHF	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021
EBIT	63.0	64.7
+ Amortissements sur goodwill	12.4	12.7
<b>EBIT avant amortissements sur goodwill</b>	<b>75.4</b>	<b>77.3</b>
- Résultat financier	-9.9	-0.3
+ Résultat des sociétés associées	1.0	1.2
- Impôts	-13.9	-15.5
<b>Bénéfice de l'entreprise avant amortissements sur goodwill</b>	<b>52.6</b>	<b>62.7</b>
Fonds propres	1 382.4	1 385.6
- Compensation du goodwill	-148.3	-178.6
<b>Total des fonds propres après compensation du goodwill</b>	<b>1 234.1</b>	<b>1 207.0</b>
Total du bilan	2 863.1	2 764.9
- Compensation du goodwill	-148.3	-178.6
<b>Total du bilan après compensation du goodwill</b>	<b>2 714.8</b>	<b>2 586.3</b>
Chiffres-clés avec compensation du goodwill		
Marge EBIT	3.6%	3.8%
Marge bénéficiaire	2.5%	3.1%
Ratio de fonds propres	45.5%	46.7%

# Investissements opérationnels

Le Bell Food Group utilise le terme « investissements opérationnels » dans ses rapports. Alors que les investissements dans certaines parties des immobilisations incorporelles (p.ex. les marques) sont de nature stratégique ou non directement opérationnelle, les investissements opérationnels indiquent le montant investi dans les capacités de production du Bell Food Group. Les investissements opérationnels comprennent donc les investissements dans les immobilisations corporelles et les logiciels.

Les investissements peuvent être présentés bruts ou nets. Les investissements nets sont calculés en déduisant les désinvestissements respectifs des investissements dans les différentes catégories d'actifs immobilisés. Dans son rapport sur les investissements opérationnels, le Bell Food Group utilise une présentation brute.

Par « investissements », on entend les ajouts aux actifs immobilisés dans le bilan. Il faut toutefois distinguer les investissements dans le bilan et les investissements dans le tableau de flux de trésorerie du Bell Food Group. Alors que les investissements dans le bilan décrivent l'ajout à la catégorie correspondante des actifs immobilisés, les investissements dans le flux de trésorerie montrent le montant dépensé pour les investissements sous forme de disponibilités. Par conséquent, les investissements du point de vue du bilan diffèrent généralement des investissements du flux de trésorerie parce que, par exemple, certains des investissements de l'exercice en cours ne sont pas payés avant l'année suivante, ou les investissements de l'année précédente ont été payés au cours de l'exercice en cours.

Par conséquent, le Bell Food Group fait la distinction entre les investissements opérationnels du point de vue du bilan et du tableau des flux de trésorerie. Les termes « investissements opérationnels du bilan » et « investissements opérationnels avec effet sur la liquidité » sont également utilisés à titre d'approximation. Les directives sur les investissements publiées par le Bell Food Group se réfèrent aux investissements opérationnels du bilan.

en mio CHF	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021
	Investissements	Investissements
Goodwill	-	-
Marques, brevets et licences	0.0	0.0
a) Logiciel	1.4	0.6
b) Acomptes et frais cumulés	4.5	6.4
Autres immob. incorporelles	-	0.0
<b>Immobilisations incorporelles (Bilan)</b>	<b>6.0</b>	<b>7.0</b>
<b>Immobilisations incorporelles (Tableau de flux de trésorerie)</b>	<b>6.0</b>	<b>7.0</b>
Terrains non bâtis	-	0.1
Terrains et bâtiments	2.7	2.0
Installations	1.6	2.4
Machines et équipement	8.6	12.0
Acomptes et construction en cours	83.1	64.8
Autres immob. corporelles	4.3	4.4
<b>Immobilisations corporelles (Bilan)</b>	<b>100.3</b>	<b>85.7</b>
<b>Immobilisations corporelles (Tableau de flux de trésorerie)</b>	<b>119.6</b>	<b>103.0</b>
a) Logiciel	1.4	0.6
b) Acomptes et frais cumulés	4.5	6.4
Immobilisations corporelles	100.3	85.7
<b>Investissements opérationnels (Bilan)</b>	<b>106.2</b>	<b>92.7</b>
<b>Investissements opérationnels (Tableau de flux de trésorerie)</b>	<b>125.6</b>	<b>110.0</b>

# Liquidité

## Flux de trésorerie opérationnel et flux de trésorerie opérationnel disponible

Le flux de trésorerie opérationnel est le flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation avant la variation des actifs circulants nets. Le flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation peut ainsi être exprimé parmi les actifs circulants nets après correction des fluctuations. Ces fluctuations peuvent par exemple provenir uniquement d'effets liés à la date de référence. Par ailleurs, des décisions conditionnées par le marché, notamment en ce qui concerne les stocks, peuvent influencer la comparaison pluriannuelle.

en mio CHF	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	109.5	131.0
+ Variation actifs circulants nets	14.4	-5.1
<b>Flux de trésorerie opérationnel</b>	<b>124.0</b>	<b>125.9</b>
- Investissements opérationnels	-125.6	-110.0
+ Désinvestissements des immobilisations corporelles	3.2	0.4
+ Désinvestissements des immobilisations incorporelles	0.0	-
<b>Flux de trésorerie opérationnel disponible</b>	<b>1.6</b>	<b>16.3</b>

Le flux de trésorerie opérationnel disponible résulte du flux de trésorerie opérationnel moins les investissements opérationnels et plus les désinvestissements d'immobilisations corporelles et incorporelles. Un flux de trésorerie opérationnel positif signifie que les investissements opérationnels ont été financés par les activités commerciales et que le montant restant est disponible pour d'autres activités d'investissement et de financement.

## Flux de trésorerie disponible

Le flux de trésorerie disponible représente le flux de trésorerie pour le règlement des obligations envers les fournisseurs de dettes et de capitaux propres. Il est calculé à partir du flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation moins le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement (pas de limite sur les investissements opérationnels).

en mio CHF	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021
+ Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	109.5	131.0
- Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-121.6	-120.5
<b>Flux de trésorerie disponible</b>	<b>-12.1</b>	<b>10.4</b>

## Variation actifs circulants nets

La variation actifs circulants nets se compose des éléments suivants :

en mio CHF	1 <sup>er</sup> sem. 2022	1 <sup>er</sup> sem. 2021
Augmentations (-)/diminutions (+) des créances	47.5	22.1
Augmentations (-)/diminutions (+) des stocks	-52.9	-28.4
Augmentations (-)/diminutions (+) des comptes de régularisation actifs	-13.1	-15.1
Augmentations (+)/diminutions (-) des engagements	-12.8	-10.9
Augmentations (+)/diminutions (-) des comptes de régularisation passifs	16.8	37.3
<b>Variation actifs circulants nets</b>	<b>-14.4</b>	<b>5.1</b>